



DELIBERATION N° 14

L'an deux mille-vingt-trois, le seize mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 10 mars 2023

Membres présents : F. GONZALEZ - MJ ROQUES - G. LASSABE - JM GUTIERREZ - M. EVENE - J.DOS SANTOS - L. GUYONNIE - P. ACEDO - C. DUFOUR - A. DARTIGUES - E. DEITIEUX - C.DOS SANTOS - J. WEBER - J. DARRIGADE - C. DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - S.PUYO - A. VALETTE - D. LAVIGNE - MA THEBAUD - C. MARTIN - H. ETCHENIQUE - J. RANCE - F. BILLARD

Membres absents excusés ayant donné procuration :

X.BAYLAC donne pouvoir à F.GONZALEZ
B.GERY donne pouvoir à M. EVENE
S.DARRIGUES donne pouvoir à C.DUFOUR
M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

Secrétaire de séance : C.DOS SANTOS

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint expose à l'Assemblée que dans le cadre d'un besoin de renouvellement de câbles BT, Enedis doit faire réaliser par la Société SDEL, sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études CETELEC, la reprise de deux tronçons souterrains ayant pour origine le poste de transformation « Apollo », situé à l'angle du Square Max Dormoy (parcelle AM 145) et de l'impasse Jean Baptiste Bataillé.

Afin de formaliser le passage sur la parcelle AM 145, la Commune propriétaire, doit donner son accord. Il convient donc d'instituer une servitude de passage au profit d'ENEDIS.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Accepte que la parcelle cadastrée AM 145 soit grevée d'une servitude à titre gratuit, pour le passage de l'ouvrage souterrain précité ;

Précise que cette servitude sera formalisée par la signature d'un acte en la forme administrative à intervenir entre la Commune et ENEDIS ;

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 17 mars 2023
Le Maire,



Nombre de
membres
en exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

Objet :
**Approbation
d'une convention
de servitude de
passage au profit
d'Enedis**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*